



DÉCLARATION DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE SUR LE RETRAIT UNILATÉRAL DES ÉTATS-UNIS DE L'ACCORD SUR LE NUCLÉAIRE IRANIEN

Addis-Abéba, le 9 mai 2018: Le Président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, exprime sa profonde préoccupation face à la décision du Gouvernement des Etats-Unis de se retirer unilatéralement du Plan d'action global commun sur le programme nucléaire iranien de juillet 2015 et de réimposer des sanctions contre l'Iran. Il note que l'Agence internationale de l'Énergie atomique a confirmé, à plusieurs reprises, le plein respect par l'Iran des termes de l'Accord, qui a été entériné à l'unanimité par le Conseil de sécurité des Nations unies.

Le Président de la Commission souligne que la décision prise par le Gouvernement des États-Unis risque d'attiser les tensions dans la région et d'éroder encore davantage la confiance dans la crédibilité des engagements internationaux. Elle porte un sérieux coup au multilatéralisme et aux dispositifs internationaux de vérification nucléaire.

Le Président de la Commission appelle les autres signataires du Plan d'action global commun à faire preuve d'un engagement renouvelé envers cet accord historique et à en assurer la préservation. À cet égard, il se félicite des déclarations faites par nombre d'acteurs internationaux clés.

L'Union africaine, qui est profondément attachée au multilatéralisme et au respect du droit international, ne ménagera aucun effort en appui au Plan d'action global commun, en conjonction avec d'autres membres de la communauté internationale.